



Je ne dois de l'argent a personne !!!

Par **lamarokainedu84**, le **09/01/2010 à 13:07**

Bonjour,

J'ai reçu une lettre d'un huissier de justice me demander de payer une certaine somme d'argent alors que je ne dois rien à personne !!!

Que dois-je faire ?

En vous remerciant d'avance, cordialement .

Par **jeetendra**, le **09/01/2010 à 14:08**

Article 1315 du Code Civil :

"[fluo]Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver.

Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation[/fluo]."

Bonjour, la charge de la preuve pèse sur vous deux (créancier, débiteur), à vous d'apporter la preuve que vous ne devez rien et réciproquement. Cordialement.

Par **LeKingDu51**, le **09/01/2010 à 20:56**

Bonjour,

Le plus simple est de contacter l'huissier pour connaître la nature de la créance.

C'était quel type de lettre ? Simple ? Recommandée ? Remise en main propre ?

Cordialement

Par **lamarokainedu84**, le **13/01/2010** à **15:13**

Et bien , c'était une lettre simple , que j'ai trouver dans ma boîte aux lettres ...

Par **LeKingDu51**, le **13/01/2010** à **16:27**

En écopli ?

Par **lamarokainedu84**, le **13/01/2010** à **19:56**

Non

Par **LeKingDu51**, le **14/01/2010** à **01:05**

Renseignez vous sur l'identité de l'huissier qui vous a communiqué cette lettre et contactez le afin d'en savoir plus.

Attention aux escroqueries qui se font de plus en plus nombreuses !

Cdlt